



Comment devenir Mécène pour le Festival Lumières d'Afrique ?



Festival international des cinémas d'Afrique de Besançon



A/ historique et objectifs du festival :

Crée en 1996 dans la ville natale des frères Lumière et de Victor Hugo, le Festival « Lumières d'Afrique », Festival des cinémas d'Afrique de Besançon, est désormais inscrit dans le paysage culturel et attendu dans l'agenda des bisontines et des bisontins.

Une proposition originale, qui n'a pas son égal dans les différents festivals thématiques en France.

Ce qui fait la force de Besançon ce sont les multiples déclinaisons durant les 10 jours de début novembre : le cinéma, la littérature, la musique, les rencontres, les expositions, les temps d'hommage et de mémoire, les propositions pour le jeune public, le lien avec les diasporas, les nombreux et riches partenariats...

Depuis sa création plus de 150 professionnels du cinéma ont été accueillis à Besançon (acteurs, réalisateurs, écrivains, plasticiens, conférenciers...)

La proposition autour des longs métrages de fiction, courts métrages de fiction et documentaires présente des projets récents, souvent des premiers films et majoritairement des inédits et des avant premières.

Il y a 3 compétitions et 6 prix délivrés (non dotés actuellement) dont un prix remis par le jury jeune et un par le jury international Signis.

Un travail tout l'année porté par des bénévoles permet d'attirer, toutes propositions confondues, plus de 8.000 personnes sur 10 jours.

L'accent est mis sur la captation des nouveaux public, le lien avec les diasporas, les associations de quartier, les primo arrivants, la maison des seniors, les travailleurs sociaux, les collègues, lycées et centre de formation des apprentis. La qualité des films présentés conforte aussi les nombreux cinéphiles de la capitale comtoise, friands de nouvelles découvertes.

La volonté du festival est de continuer à rayonner, capter des nouveaux publics, permettre la venue des artistes et surtout faire rayonner les créations originales, inventives et positives du continent africain.

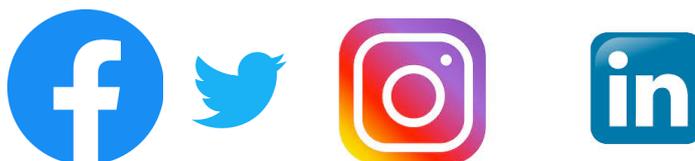
La volonté du festival est aussi d'aller sur le territoire en lien avec des associations cinéphiles ou des salles. Le partenariat nouveau avec l'APARR (l'Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté) et le syndicat des directeurs de cinéma de Franche-Comté permet cette belle intention.

B/ Rayonnement du festival

Le festival bénéficie de partenariats anciens avec d'autres festivals dans le monde, ainsi que des contacts privilégiés avec les réalisateurs, comédiens et distributeurs.

Les retombées médiatiques du festival sont très importantes, tant sur son territoire d'origine que dans les nombreux pays d'où sont issus les films, que dans les médias spécialisés.

Le site du festival a reçu plus de 180.000 visites en 2023, le face book du festival a plus de 4.500 followers, le X du festival est suivi par 554 personnes et le LinkedIn du festival a plus de 4.826 contacts et le compte insta plus de 650 abonnés.



C/ Les finances du festival

Le festival arrive à tenir ses engagements, avec un budget global de près de 100.000 €uros dont la moitié est représenté par le bénévolat valorisé et les prestations et dons en nature obtenues auprès de structures et partenaires publics et privés.

Il est porté exclusivement par des bénévoles tout au long de l'année.

Ponctuellement des professionnels sont sollicités sur des missions précises : le graphiste, le webmaster et le technicien projection.

Les recettes financières propres atteignent plus de 24% du budget (vente de places et de livres durant le festival).

Le festival est soutenu financièrement par les collectivités locales (Maire de Besançon, Grand Besançon, Conseil Régional) ainsi que par la Direction des affaires culturelles et le Commissariat général à l'égalité des territoires.

Toutefois, la baisse annoncée des aides publiques, oblige le festival à identifier de nouvelles sources de financement pour continuer sur sa lancée avec autant de qualité et autant d'accès à cout réduit pour que le plus grand public puisse participer aux propositions.

Pour exemple le prix des entrées aux séances de films fixé à 5 €uros est le même depuis 10 ans. Il serait difficile dans le contexte actuel d'augmenter, dans le cadre d'un festival, le prix des entrées aux séances.

Le festival doit faire face depuis plusieurs années à des surcouts liés aux contraintes de sécurité et payer des gardiens pour les filtrer les entrées.

La recherche porte cette année sur 15.000 € euros auprès de mécènes.

Les avantages de devenir mécène du festival :

1/ Déduction fiscale importante :

Consentir un don à l'Association AFRIKABESAK, organisatrice du Festival Lumières d'Afrique peut permettre à votre entreprise de profiter d'une réduction, selon le cas, de son impôt sur le revenu ou de son impôt sur les sociétés.*

*L'article 238 bis du code général des impôts (CGI) - prévoient que pour les organismes d'intérêt général, le montant de la réduction d'impôt s'élève à 60 % des sommes versées (dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires réalisé par votre entreprise).

Possibilité de rédiger une convention de mécénat entre l'association et le mécène.

2/ une visibilité accrue :

Logo du mécène sur :

- Le site internet du festival,
- Les différents « posts » sur le Face book du festival
- Les sets de tables diffusés dans les restaurants de la ville (10.000 exemplaires)
- Les programmes du festival (5.000 exemplaires)
- La bande annonce du festival, diffusée avant chacun des séances de film (environ 80)

3/ Une valorisation de la structure mécène :

Possibilité de bannière ou de stand durant le festival dans les lieux de projection

4/ Valorisation des collaborateurs ou amis du mécène :

- Remise de places gratuites pour assister aux séances
- Temps de rencontre avec un des invités du festival durant des temps identifiés
- Tout autre projet à identifier

Contact :

Gérard Marion Directeur du festival

06 67 01 43 25 et contact@lumieresdafrique.com
afrikabesak@gmail.com

